

Davantage de frontaliers tournent le dos à la Sécurité sociale française

France voisine Le nombre de personnes travaillant en Suisse affiliées à la «Sécu» diminue de 2% en un an, révèle l'Urssaf.

Les salariés partant chaque matin – ou se connectant à distance – vers une entreprise ou une administration située en Suisse représentent un actif sur cinq en Haute-Savoie. Et un sur sept dans le département français du Doubs.

Une part toujours plus importante de ces travailleurs choisit de ne plus dépendre de la France et de sa Sécurité sociale pour sa couverture santé, préférant souscrire à une assurance helvétique, a révélé ce mardi l'Urssaf. Selon l'organisme public français chargé de gérer l'assurance maladie, la part des salariés travaillant en Suisse affiliée à ses prestations a diminué de 4% en un an. Dans le même temps, le nombre total de résidents français travaillant en Suisse a pourtant augmenté de 4,5%.

Présenté par le bureau de l'Urssaf Franche-Comté, le point annuel sur les frontaliers rappelle

que sur les 405'000 résidents de pays voisins faisant chaque jour (ou chaque nuit) l'aller-retour pour occuper un poste en Suisse, une grosse moitié – 234'000 en tout – viennent de l'Hexagone. Environ deux fois et demie plus que leurs homologues italiens.

La moitié d'entre eux rejoignent Genève, tandis que 20% pointent dans le canton de Vaud et 7% dans celui de Neuchâtel.

Si l'on zoome sur la carte, plusieurs groupements de communes, le long de la frontière, présentent une majorité d'actifs gagnant sa vie en Suisse. En particulier celles du Genevois français ou du val de Mordeau – où leur importance approche désormais les 60%.

Les mesures de l'Urssaf s'arrêtent fin 2024 et ne prennent donc pas en compte les difficultés des PME helvétiques, après le

choc des surtaxes imposées par les États-Unis l'an dernier.

Un tiers des frontaliers opte pour une assurance suisse

Le bureau de l'Urssaf confirme que l'organisme dans son ensemble gère quelque 149'000 frontaliers – sans compter les retraités. Donc environ les deux tiers des résidents français travaillant en Suisse (env. 63%). Leur importance est en déclin de 2% sur l'année 2024, selon les dernières données disponibles. Trois ans plus tôt, leur proportion était encore de près de 80%.

Les frontaliers sont donc toujours moins nombreux à opter pour la «Sécu», un tiers préférant souscrire à une caisse d'assurance maladie en Suisse. «Ce constat illustre en partie une attractivité moins forte de la Sécurité sociale française, qui peut s'ex-

«Les travailleurs disposant des revenus les plus faibles et les plus âgés s'affilient davantage en France.»

Amandine Durupthy-Perriand
Pilote du service dédié aux frontaliers à l'Urssaf

pliquer notamment par le coût de son équivalent suisse – forfaitaire, plus favorable pour les actifs célibataires ou sans charge de famille et à hauts revenus», rappelle Romain Gibert, directeur comptable et financier et responsable des statistiques au sein de l'Urssaf Franche-Comté. Sans même

compter les mois d'attente avant d'espérer décrocher, en France, le moindre rendez-vous chez un dermatologue ou un ophtalmologue.

Choix «irrévocable»

Amandine Durupthy-Perriand, qui pilote le service dédié aux frontaliers, note en écho que «les travailleurs disposant des revenus les plus faibles, les plus âgés et ayant le plus d'ayants droit s'affilient davantage en France». Comme le rappelle un de ses collègues, le choix d'assurance maladie – par défaut celle en Suisse – est «irrévocable», en tout cas sans changement d'emploi ou de pays de résidence. Entré en vigueur le 1^{er} janvier, l'accord sur le télétravail va encore modifier la donne. Il prévoit en effet que ceux dont plus de la moitié de l'activité est réalisée en *home office* soient affiliés d'office à la «Sécu».

Le dernier pointage de l'Urssaf confirme que le revenu imposable moyen déclaré par les frontaliers a encore augmenté de 7% sur l'année 2024, pour approcher les 58'700 euros. Merci l'appréciation du franc suisse. Le fossé avec les conditions offertes localement permet de comprendre pourquoi ces salariés sont prêts à parcourir en moyenne 32 kilomètres pour rejoindre leur lieu de travail. Et même 50 kilomètres dans un cas sur cinq.

Exemple en Franche-Comté, pourtant loin de compter les frontaliers les mieux payés – une majorité pointant dans l'industrie. Il n'en reste pas moins que le revenu fiscal de référence moyen de l'ensemble des actifs de la région ne dépasse pas 30'000 euros. Ce qui donne une idée du différentiel.

Pierre-Alexandre Sallier